AMICALE CYCLISTE CANÉTOISE

Compte Rendu Réunion du Conseil Administration 8/2024 du vendredi 29 novembre 2024

<u>Membres présents</u>: Bernard Baudot, Christian Billery, Francis Bousquet, Jean-Louis Casenove, Bruno Cuvillier, Patrice Daurat, Raymond Delebecque, Édouard Escribano, Fernand Gonzalvez, René Guyonvarch, Maurice Maréchal, Michel Précloux, , Jacqueline Sellem, Lucien Sellem, Daniel Silliau

1 - Debriefing Côtes du Roussillon primeur

- Recettes: 180€ pour 36 participants (39 en 2023)
- Dépenses Intermarché : 290,46€ (275,21€ chez Hyper Casino en 2023)

soit 110,00€ à la charge du club

- Jambon serrano en bloc : très dur à couper, pas apprécié ⇒ à oublier

2 – <u>Debriefing vide-grenier</u>

- de 9h30 à 12h00 vendredi 22, 15 exposants
- à destination exclusive des amicalistes
- peu de ventes mais une très bonne convivialité
- suites possibles courant 2025
 - o organiser un vide-grenier élargi aux associations et habitants de Canet
 - Salle plus grande (à voir avec mairie)
 - Règles à respecter (déclaration préalable, registre spécial)
 - o proposer à la maire d'organiser, avec l'aide du club, un salon du vélo à Canet

3 – Pas de Téléthon en 2024

- Téléthon 2024 les vendredi 29 et samedi 30 novembre
- la personne qui s'en occupait sur Canet s'est retirée
- côté mairie, CCAS a donné son feu vert tardivement
- difficultés à joindre quelqu'un à l'antenne de Perpignan
 - ⇒ abandon pour 2024
- si « 8 heures de Canet » en 2025, prévoir d'initialiser le dossier début octobre (assurances, chasubles, banderoles, urne, accord mairie + prêt de matériel)

4 – Repas dansant

- samedi 18 janvier à partir de 12h00 à l'hôtel Aquarius
- 3.1 Menu validé (annexe 1)
- 39€, même prix que pour 2024
- 3.2 Animation
- Dj's Revolution Serge Forgues Tél06 20 88 05 61 <u>serge.forgues@sfr.fr</u> 350€ avec facture retenu
- 3.3 Déclaration SACEM (Maurice)
- « La règle est très simple : votre association doit obtenir une autorisation de la Sacem pour chaque évènement public qu'elle organise et dans lequel de la musique est diffusée. En tant qu'organisateur, c'est vous qui êtes redevable du droit d'auteur des œuvres que vous exploitez, et non le DJ ou les musiciens » (source : assoconnect.com)
- estimation des droits pour repas dansant de 80 personnes et un coût d'entrée de 40€
 - o forfait manifestation: 137,60€

- o musique enregistrée = majoration de 25% soit 34,40€
- o rémunération SPRE : 49,33€
- o Total = 221,33€
- ⇒ Décision CA : on déclare le repas dansant 2025 à la Sacem (Bruno/Maurice)
- 3.3 Prix (base 80 personnes y compris DJ)

2024

- Aquarius : 39€/personne DJ = 350€ Pourboire = 70€
- participation club = 600€
- prix amicaliste (licencié, bienfaiteur et extérieur à jour de cotisation 2024) = 37€
- prix « autre » (amis, extérieur ou conjoint non bienfaiteur, ...) = 45€

2025

- dépenses identiques à 2024 + déclaration Sacem
- participation club = 600€ + reliquat éventuel Sacem
- ⇒ Décision CA
 - o 40€ pour les licenciés et membres bienfaiteurs ou extérieurs
 - 45€ pour les conjoints ou compagnons non membres bienfaiteurs ou extérieurs et les amis

5-Sorties décembre et prévisions 1er trimestre

- mardi 3 décembre : VTT canal de la Robine : 13 participants
- dimanche 29 décembre : Leucate les huîtres remplacé par Estagel 71km op 15186096 $1^{\rm er}$ trimestre 2025
- galette des rois vendredi 3 janvier
 - o cidre offert par les anniversaires (à confirmer)
 - o recensement : top départ à la réunion mensuelle du 6/12
 - o MPX, Dan et Boulogne s'occupent de la commande
- calendrier prévisionnel des sorties
 - o ébauche faite par MPX
 - o finalisation après la réunion CoDep/Présidents du 4/12 (pauses-café)
 - o Leucate les huîtres prévu le dimanche 19 janvier
 - o départ à 08h30 à partir du 9 ou du 16 février (en fonction luminosité)
 - o mardi 11 mars : Les Corbières au départ de Fitou
 - o 1er mardi de chaque mois : sortie VTT plaine (Maurice/Guy B/Edoaurd)

6 – Préparation Assemblée Générale

- jeudi 6 février (et non vendredi 7) aux Voiles Rouges, salle Grenat
- envoi des convocations et pouvoirs le 6 janvier au plus tard (Bruno)
- envoi des invitations aux institutionnels (Bruno)
- préparation des différents documents ou rapports :
 - o rapport moral (Bruno)
 - o rapport activités (Jean-Louis)
 - o rapport financier (René)
 - o rapport sécurité (Christian)
 - o orientations 2025 (Bruno)
- faire parvenir les différents rapports à Jean-Louis au plus tard le 24/01/25 (avec copie Bruno)
- élaboration du rapport : Jean-Louis et Jacqueline
- 90 photocopies du dossier à demander aux services techniques pour le 30/01/25 au plus tard (Jean-Louis)

- préparation du document de présence (signature des adhérents + amicalistes + bienfaiteurs) : Jean-Louis
- signature des adhérents le soir de la réunion : Edouard et Jean-Louis
- Bernard se charge de récupérer la clé de la salle
- Cavaliers, banderole club, rétroprojecteur et table de projection : Bruno
- compte-rendu AG: Jean-Louis
- apéritif amélioré à prévoir à la charge du club : Daniel et MPX
- confection et projection du fil conducteur : Raymond
- installations techniques : mises à disposition et essais : Bernard
- Élection bureau :
- les 5 membres sortants sont Patrice, Raymond, Fernand, Lucien et Bruno
- Fernand ne se représente pas
- Appel à candidature sera publié dans la « Gazette Amicyclo » à/c du 6 décembre (Bruno)
- Bruno lit son éditorial du RTT de décembre intitulé « Qui veut être président ? »

7 – Questions diverses

- Piratage compte bancaire ACC
 - o alerte faite par le Crédit Agricole : le RIB aurait été piraté
 - o plusieurs prélèvements effectués sur le compte (Octopussy, SFR)
 - o re-crédits effectués et frais de rejet remboursés
 - o nouveaux identifiants mis en place
 - Manu Mayen 2025 aura bien lieu dimanche 27 juillet
 - Licences 2025
 - o information dans le RTT de décembre
 - o centre Sport Santé : plus de praticien pour visite médicale gratuite
 - o documents à mettre en ligne sur le site avant le 20/12 (Raymond)
 - O Maurice et Francis attirent l'attention sur le fait que la prise d'une licence « Grand Braquet » n'est peut-être pas nécessaire lorsque le contrat d'assurance habitation couvre les dommages aux vélos et aux personnes, sachant que cela reste à vérifier par chaque licencié (intervention possible à la réunion mensuelle)
 - o à noter, s'agissant des 3 premières sorties découvertes à compter du 01/01/2025, ces 3 sorties par personne sont à réaliser dans le délai de 45 jours à compter de la 1^{ère} sortie réalisée (auparavant, 3 sorties consécutives)
 - 66 Degrés Sud la Cyclo 2025 : du 24 au 26 avril 2025
 - o 24/4 : CLM : 18km D+ 451m (Prats-de-Mollo-La-Preste)
 - o 26/4 : Grand Fondo : 151km D+ 2574m (Saint-Estève)
 - o 26/4 : Medio Fondo : 115km et D+ 1713m (Saint-Estève)
 - o 26/4 : Cyclotouristiques : 62km D+ 228m et 83km D+ 528m au (Saint-Estève)
 - Séjours FFCT 2025 (Francis)
 - o 17 participants à la réunion du 28/11
 - o 2 voyages retenus (sous réserve disponibilité des places)
 - Vélo et péniche en Hollande Hollande du Nord (page 60)
 - du 12 au 19 septembre, au départ d'Amsterdam, 20/28 places
 - 1150€ 8 jours / 7 nuits
 - 50 à 80 km/jours et D+ 150m/jour
 - Au cœur du pays chinonais (page 31)
 - du 6 au 12 octobre, Chinon, 15/20 places
 - 720€ 7 jours / 6 nuits
 - 60 à 70 km/jour et D+ 300 à 400m/jour
 - Stationnement des vélos à l'intérieur du local : l'unanimité du CA est d'accord

⇒ affichage à l'entrée du local de l'affiche ci-dessous



- séjour Montagnac septembre 2025 : 34 inscrits actuellement

Prochain CA le jeudi9 janvier 2025 à 18h00

8 – Tour de table

Maurice: 2 propositions

1/ organiser des matinées « diagnostic et réglage simple du vélo » (avec Edouard)

⇒ CA d'accord : proposer des dates

2/ organiser une rifle fin 2025

 \Rightarrow

- Maurice/Francis « débroussaillent » le sujet
- Bernard voit la mairie pour poser une option sur une date et une salle et pour connaître les rifles organisées sur Canet
- Bruno inscrit ce point à l'ordre du jour du CA après assemblée générale

Rédigé par Bruno Cuvillier